ARRITTI

nu 2800 da u 22 à u 28 di ghjugnu 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Lisandru De Zerbi, aghjuntu à a merìa di Bastia pè a lingua corsa

"A verità è a sincerità di u travagliu di terrenu pàssanu è vìncenu"

p. 4-5

L'immense chantier de la langue corse

Entre l'état des lieux, très inquiétant, les perspectives d'évolution, largement négatives, et les capacités opérationnelles disponibles pour rétablir la situation, plutôt défaillantes, il n'y a guère de place pour un optimisme béat quant à l'avenir de la langue corse. Pourtant, le projet politique nationaliste sera pour beaucoup jugé sur son bilan « langue corse ». C'est un chantier urgent et prioritaire. À lire en p3.

Label EcoScola du Syvadec

p. 6-7

Scola Corsa s'engage pour l'environnement

Blocus du corridor de Latchine en Artsakh

Que fait l'Europe ?

p. 7

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

El Zorro esta mas martirizado

Una volpe, firita da una fucilata, u pelu sanguinosu s'era intafunata....
In pocu tempu un battagliò di musconi s'èranu accolte in quellu tafone. Un veru gran'battaglione, cum'è quellu di a *romance** di Sant'Antone...
Un squadrone affannatu è attivu, dicisu à suchjassi El Zorro vivu vivu.

Un ricciu chì facìa a so turnata matinale, intese u frombu d'ale, s'avvicina è ti scopre quellu pòvaru animale...
– *Caramba, Zorrito. Que haces acqui ? Invitaciòn ? Para la colaciòn* o tutti issi *muscon* sò ghjunti in *vicande en el tavon ?*
– *Claro, Prunicoso, Estoy malo. Tengo disgrazia...*
– Voli chì di tutte isse mosche sbarrazzi i fossi cù i me spinzoni saltènduli addossu ?
– *Habla bajito, Prunicoso... Mira las moscas.* Hè còmpia a festa. *En seguida de comer,* s'appòllanu par fà a siesta. Sè tù e cacci, d'altre famite vinaranu bellu prestu. È di le me tinte forze si suchjaranu u restu.
Hasta la vista, Prunicoso...
- Hasta pronto, Zorrito.

Bazzichendu un pucarellu, si n'andò u ricciu pinsendu chì, curciarellu, El Zorro avìa persu u ciarbellu.
- Madre mia, què palurdo...

Muralità

S'elli anu fattu i so affari,
Ùn cambiate nè di Merri, nè di Cunsiglieri Ginerali.
Sì vo ùn capite a lizzione ch'è v'insegnu,
Vinite à truvammi, vi faraghju un dissegnu ! ■

** Romance : vene à dì ruminzulaghju, francese strappatu da u corsu rumènzula (lozzu, mullizzu).*

www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Ziffra pè u clima

Sti 22 è 23 di ghjugnu in Parigi, ci hà da esse un appuntamentu internaziunale maiò nant'à l'inghjochi finanziarii per salvà u clima. S'aspèttanu dirigenti di u mondu sanu. L'associi di a difesa di l'ambiente aduniti dumàndanu d'impegnà i grandi gruppi petrulieri uccidentali. TotalEnergies, ExxonMobil, Chevron, BP et Shell anu fattu quasi 200 milliardi di dòllari di benefizii in 2022 ! In u frà tempu, e pupulazioni e più pòvere di u sud pàtenu e cunsequenze di u riscaldimentu climàticu : inundazioni à u Pachistanu è in Àfrica di u sud, sicchine tremende in ìndia, incendii maiò, catastrofe da tutte e mamme... L'imprese di u petroliu, u gaz, u carbonu cundànnanu a pianetta è cù ella l'Umanità... Ùn sarebbe ora di dumandali di mette manu in stacca per riparà i danni fatti ? S'arrichìscenu cum'è mai tutte st'imprese, è cuntinuèghjanu puru à esse prutette da e putenze mundiale. L'ùltimu raportu di u GIEC, l'esperti mundiali nant'à l'evuluzione di u clima, hè statu più chè chjaru nant'à l'urgenza di piantà senza aspettà i prugetti di spluttazione di petroliu, di gaz o di carbonu s'omu vole firmà sottu à l'aumentu di 1,5°C di a timperatura mundiale. Dapoi l'annate 70, l'imprese di l'energìe fussile anu nigatu tutte e cunsequenze chè no custatemu oghje nant'à l'ambiente è nant'à a salute di a ghjente. Puru ùn ci hè tantu bisognu di l'esperti mundiali, oghje ssi disguasti si vèdenu è si capìscenu da tutti. Ancu l'ingeniori di ss'imprese palèsanu listessi custati : i danni sò è saranu di più in più tremendi. Basta à fighjà ciò ch'ellu accade in u mondu sanu di disguasti nant'à u clima, l'aumentu di u livellu di i mari, a strughjitura di i ghjacciaghji, a sparizione di mondu biodiversità, u spiazzamentu di e pupulazioni, e destruzzioni di strade, di case, d'infrastrutture, eccèttera. L'ùltimi 20 anni, i 55 paesi i più sposti à i ciambuttamenti climàtichi còntanu 500 milliardi di dòllari di pèrdita. In u stessu tempu, u prufittu di l'imprese rispunsèvule di sti ciambuttamenti hè 60 volta di più impurtante, allora ch'elle anu tuccatu dinù 500 milliardi di dòllari d'aiutu ogni annu da i guverni di u G20 ! U mondu viaghja à capu in ghjò ! Ssi danni sò stati stimati dapoi u 1988 in funzione di l'emissioni di carboni di e 21 imprese e più pulluante. È ùn hè chè una stimazione bassa, postu chì parechji danni ùn si ponu misurà veradimente, cum'è quelli di a morte di a ghjente, o a sparizioni di spèzie animale o vegetale.
In 2022, à a COP 27 in Charm el-Cheikh, hè statu decisu di creà un fondu per riparà i disguasti di u clima è aiutà i paesi i più pòveri à dà di pettu à tutte e so spese. Era un annunziu stòricu... ancu sè ùn s'era dettu nè quantu, nè cumu, ssu fondu pudìa esse messe in ballu. Per l'associi di a difesa di u clima, un impòsitu nant'à i benefizii di a splutazione di l'energìe fussile sarebbe u mezu u più sicuru per custituisce stu fondu. È sarebbe tandu a manera dinù d'agisce nant'à e càuse, micca solu e cunsequenze. Action Non-Violente COP21 (ANV-COP21), Alternatiba, CARE France, CARE International, Climate Action Network International, Greenpeace France, Greenpeace International, Oxfam France, Oxfam International, Réseau Action Climat France, Terre des Hommes France, 350.org anu lanciatu pocu fà una petizione ch'hà riguaratu già più di 30.000 ziffre. Voi dinù ziffrate ! ■

Fabiana Giovannini

✔ https://bit.ly/3NjT3rl

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

L'immense chantier de la langue corse

Entre l'état des lieux, très inquiétant, les perspectives d'évolution, largement négatives, et les capacités opérationnelles disponibles pour rétablir la situation, plutôt défaillantes, il n'y a guère de place pour un optimisme béat quant à l'avenir de la langue corse. Pourtant, le projet politique nationaliste sera pour beaucoup jugé sur son bilan « langue corse ». C'est un chantier urgent et prioritaire.

L'état des lieux tient en un chiffre : la Corse compte environ 100.000 locuteurs de langue corse pour une population résidente de 330.000 habitants. Dans un environnement de moins en moins corsophone, ces locuteurs sont de moins en moins audibles dans l'espace social.

Les perspectives sont liées à la démographie. Bien évidemment, la majorité de ces locuteurs confirmés ont 60 ans et plus. Leur nombre s'effondre ensuite tranche d'âge par tranche d'âge. Les jeunes parents de 2023 n'ont, à quelques exceptions près, pas la compétence linguistique suffisante pour transmettre la langue à leurs enfants nouveau-nés. Cette question de la transmission est essentielle, et elle passe nécessairement par l'école et sa capacité pédagogique.

Les structures aptes à relever ces défis restent elles aussi manifestement insuffisantes. À commencer par l'école publique, enfermée dans sa réglementation « constitutionnelle » liée à l'article 2 de la constitution et son interprétation par les services de l'État dans l'Éducation nationale comme dans les autres domaines (confer les décisions de justice adoptées récemment contre l'usage de la langue corse par la Collectivité de Corse).

Ce que propose lÉducation nationale, c'est au mieux un bilinguisme dit paritaire le long de la scolarité primaire et secondaire. La réalité est souvent bien loin de cet objectif, mais, même là où il est réellement appliqué, tirons-en le bilan : au mieux, il apporte aux jeunes, encore en contact avec des locuteurs réguliers, de quoi soutenir les connaissances acquises dans le cadre familial, ainsi qu'un accès facilité à la lecture et l'écriture.

Il reste de la sorte un groupe de locuteurs encore assez confirmés parmi les jeunes diplômés qui, à vingt ans, se destinent aux métiers de l'enseignement. C'est dans ce vivier déjà très restreint que, par exemple, Scola Corsa réussit à puiser des jeunes enseignantes et des aides maternelles qui s'engagent dans le cursus des écoles immersives, ou encore Via Stella et RCFM pour remplacer les animateurs corsophones au moment de leur départ à la retraite. Jusqu'à quand ?

La première urgence est donc de développer et généraliser le réseau des écoles associatives immersives Scola Corsa car elles seules ont fait la démonstration de leur capacité à porter les enfants à une véritable spontanéité dans l'expression en langue corse. Les premiers exemples de Bastia et Biguglia l'ont démontré : c'est là la clef de l'avenir.

À quel rythme ce développement ? Le rythme actuel est schématiquement une classe nouvelle par site chaque année et un nouveau site par an. Pour sa troisième rentrée scolaire, Scola Corsa assurera trois niveaux de classe entre Bastia et Biguglia qui ont ouvert la première année, deux niveaux de classe à Sàrrula/Baleone qui a ouvert l'an dernier, et elle ouvrira un nouveau site à Corti cette année avec une première maternelle. Plus de cent-vingt enfants seront ainsi scolarisés en septembre pour la rentrée 2023, la troisième, vingt-cinq l'avaient été la première année et soixante-quatre la seconde. Cette progression est encourageante ; elle doit être accélérée.

Car autour de la progression de la scolarité de ces enfants peut s'articuler tout le reste, à commencer par leurs parents et grands-parents qui s'engageront à leurs côtés et pourront régénérer leurs compétences trop souvent devenues passives grâce à la fréquentation des Case di e Lingue. Des jeunes mèneront leur vie active en ayant la langue comme vecteur de leur ambition pour la société corse de demain. Puis, le jour venu, à la fin de leur scolarité, un nombre suffisant de nouveaux locuteurs sera apte à prendre le relais auprès de la nouvelle génération qui pourra être accueillie par les structures éducatives alors mises en place.

Cette programmation nécessite de l'ambition et des structures. En matière d'office de la langue corse, elle est encore à bâtir en créant le pendant corse de celui qui en Bretagne apporte le meilleur exemple. La question des locaux est cruciale et nécessite une approche concertée de la Collectivité de Corse, des communes et, pourquoi pas, des grands propriétaires fonciers comme l'Église.

C'est là, sans aucun doute, le grand chantier des années qui viennent pour une majorité nationaliste. ■

Lisandru De Zerbi, aghjuntu à a merìa di Bastia pè a lingua corsa

« A verità è a sincerità di u travagliu di terrenu pàssanu è vìncenu »

Insignante di lingua è cultura corsa, fundatore di l'associu Praticalingua, elettu à a merìa di Bastia dapoi u 2020, aghjuntu à a lingua corsa è à a ghjuventù, Lisandru de Zerbi ùn si face troppu sente, ma travaglia è, cum'ellu a rivendicheghja, sà induv'ellu vole andà! Cunnosce bè a situazione di a lingua corsa, i passi fatti, i passi da fà, l'arnese da custruisce. A vuluntà hè di ghjunghje à un veru riacquistu di tutta a sucietà corsa, impegnandu tutti l'attori. I primi mesi di mandatu, hà scontru à tutti, cunfraterne, animatori in i mèdia, attori assuciativi, gruppi culturali, attori ecunòmichi, sindicati di l'educazioni, pulitichi è gruppi di travagliu da tutte e mamme, impiecati à a merìa, persone cunnisciute cum'è memoria di a cità… U scopu? Fà cunnosce à tutti a strategìa ricercata, quella d'integrà u corsu in un prugettu di sucietà glubale. Une poche di rialisazioni sò state fatte in trè anni. Hè difficiule di parlanne tamantu hè statu u travagliu fattu. Eccu quì cù ellu, un riassuntu di l'òpere lanciate à prò di a nostra lingua, è spessu l'indiature prese da ch'ella si spanni in u cutidianu di a cità. Lisandru De Zerbi hè dinù impegnatu ind'è l'elaburazione di a pulìtica linguìstica di a Cullettività di Corsica. Infine chì, si sumineghja oghje. Bramemu di pudè racoglie in fùria i frutti di tutti sti sforzi!

Eccu trè anni chè vo site in càrica di a lingua à a merìa di Bastia, cuntàteci a pena l'indiature chè v'avete presu?

Prima, avemu multiplicatu per trè l'agenti di u serviziu da esse più efficaci è operaziunali. A nostra strategia s'arremba nant'à trè puntelli: a nurmalizazione, chì cunsiste à accresce a visibilità di u Corsu in u spaziu pùblicu è cuntinuà à fà di Bastia una cità Corsa, a prufessiunalizazione, da creà un'ecunumìa di a lingua è infine a sparghjera, da integrà u Corsu à l'inseme di u prugettu di sucietà è fà ch'ellu fussi indispensèvule à u sviluppu ecunòmicu, l'azzione suciale, u pusiziunamentu à l'internaziunale.

Qualesse sò e rialisazioni? I prugressi ch'omu misura?

Oghje, a lingua Corsa hè incunturnèvule in Bastia. Aviamu cuminciatu per annunzià a nostra strategìa è u nostru fògliu di strada. Per quessa emu incuntratu una centinaia d'attori diversi è varii è sottumèssuli a nostra visione ch'elli ci pòssanu piglià parte. Per quessa ci vulìa à ecchipacci è hè stata fatta cù a Casa di e Lingue induv'è sò stati investiti più di 650.000 €. Hè u più grossu investimentu fattu pè a nostra lingua dopu à l'Università, testimunieghja di l'ambizione pè u Corsu di a Cità di Bastia è di a Cullettività di Corsica chì hè parte di stu prugettu.
Circhemu à intervene in u serviziu pùblicu cù a furmazione di tutti l'agenti periscularì è emu dinù participatu à lancià à Scola Corsa da cumplettà l'offerta à destinazione di i zitelli. Avemu dinù stallatu l'Accademia di Bastia, cumposta di spezialisti è passiunati di Bastia. Hè un organu chì a so sapienza è a so auturità ci arreca legitimità, pertinenza è saviezza.

Simu dinù ligati cù u Sporting Club di Bastia per un partenariatu chì darà à a lingua una visibilità tremenda è ci permetterà d'accrèscene a so presenza in Furiani.
Infine, cù a Cumunità d'Agglumerazione, avemu turnatu à dà u so toponimu originale à tutti l'arresti di bus di l'agglumerazione. A tupunimia ramenta a nostra Storia, dice u presente è prepara l'avvene chì ghjè una chjave di lettura maestra di u nostru locu, un arnese maiò d'arradichera.

A Casa di e Lingue, eccu una bella iniziativa! Cosa hà da porghje di novu pè a cità? pè a lingua?

A Casa di e Lingue hè un arnese ineditu in Corsica è in Europa è ne simu assai fieri, hà una vucazione naziunale è internaziunale chì in fin d'annata ci serà stallata a Scola Internaziunale di e Lingue chì prupunerà l'amparera è a pràtica simultanea di lingue strangere grazia à a lingua Corsa. U tempu d'amparà una lingua sola hè passatu segondu noi, ci tocca à esse antivisti è ghjè ora avà d'amparanne parechje attempu chì quì, u Corsu hà un rollu maestru da ghjucà. Simu piunieri in stu duminiu quì!
A nostra lingua hè forte sè no vulemu bè integralla pienamente in a so aghja di predilezzione in core à e lingue rumàniche.
In sta Casa di e Lingue, operèghjanu à u cutidianu u serviziu LCC di a Cità, a Fundazione di u Patrimoniu, u retale Canopé è Praticalingua. Simu dunque armati da pudè suddisfà ogni bisognu, ch'ellu riguardi a furmazione, a pràtica, u sustegnu à l'Educazione, a traduzzione è l'innuvazione in tanti duminii cum'è u multimedia per esempiu. A Casa di e

Lingue hè infine una centrale chì permette di mutualizà e risolze, cumprese umane, è un mutore di l'animazione in Corsu cun ogni vènnari una stonda d'incontru cun artisti o spezialisti di tanti duminii. Ci sò spazii mutualizati per fà chì i lochi di cunferenze, di raprisentazione, di ripetizione è d'addunite ingiru à u Corsu sìanu di più accessìbuli.

Chì sò i scopi di sti scambii cù altre regioni aurupee?

U scopu di a nostra strategia di dà à u Corsu una purtata à l'internaziunale cunsiste à barattà e nostre sperienze prima. L'avemu fatta cun l'Università di Bologna chì hè una punta in l'insignamentu di e lingue è di l'intercumprensione trà lingue latine, sò ormai partenarii preziusìssimi perchè capacìssimi è d'auturità di livellu mundiale. N'emu fattu altrettantu in Paese Bascu cù i nostri amichi di Seaska, ciò chì ci hà aiutatu à lancià Scola Corsa, è cù u Bearn, in La Ciutat, travagliemu nant'à l'aspettu multimedia chì sò assai avanzati in stu duminiu. In fine d'annata a Cità di Bastia surterà un'appiegazione cumpiita per smartphones cù un dizziunariu largu, un dizziunariu analògicu è un cunghjucadore. Serà quì torna un ecchippamentu fattivu chì ghjuverà à u più gran numaru. L'appiegazione serverà dinù à accoglie una cartugrafia cumpletta di i toponimi lucali è e strade di scuperta di l'Osteria Spartuta, u nostru prugettu di turìsimu linguìsticu è patrimuniale da creà un ecunumia intelligente grazià à u Corsu.

Uni pochi d'associi ci si tròvanu aggrottu, cum'è Praticalingua, eccu un antra rialisazione bellissima, cuntàteci a pena u so bilanciu...

Praticalingua hè stata a prima Casa di a Lingua, aperta in 2016 è hà servutu di mudellu à a decina di Case chì nucciulèghjanu oghje a Corsica sana. Hè un arnese chì permette à l'aderenti di passà da a cumpetenza teorica à a cumpetenza pràtica. Sò più di 200 aderenti settimanali spartuti in una trentina d'attelli. Hè una vera cumunità, arradicata à u so locu è aperta nant'à a sucietà. Dipoi sett'anni, emu vistu persone cacciassi u malasgiu à parlà a so lingua, d'altri scòprela è falla soia, d'altri torna diventà furmadori à u so tornu, d'altri infine truvà vie di prufessiunalizazione fèndune u so mistiere chì sò diventati insignanti per esempiu. A verità è a sincerità di u travagliu di terrenu pàssanu è vìncenu.

Ci hè statu una bella serata a settimana scorsa cù tutti l'allevi, sò mumenti impurtanti di spartera per mustrà ciò ch'ella porghje a nostra lingua?

Avemu addunitu più di 500 persone ingiru à u travagliu di i furmadori è di l'aderenti. Era una stonda sebbiata di spartera, d'amicizia è soprattuttu di speranza. U Corsu hà bisognu di scunghjurà e paure ch'ellu hà pussutu inghjennà: paura ch'ellu smarrisca, paura ch'ellu discriminessi, paura d'ùn esse efficiente è d'ùn serve più. Custì, si palesa l'esattu cuntrariu, ci hè u piacè è u seriu, l'arradichera è l'apertura, a gioia è a speranza.

À livellu di a Cullettività di Corsica, partecipate à a pulìtica messa in ballu? À chì ne simu?

Aghju participatu à l'elaburazione di u raportu d'orientazioni presentatu da a Cullettività è chì sbuccherà nant'à un pianu ambiziosu cum'è ùn ci n'hè mai statu. Hè bella capità chì ci ci vole à strappà a cuffizialità, ma hè dinù bella capita chì ùn cuntemu di trimà davanti à nimu perchè pigliendu ghjustu l'esempii di e Case è di Scola Corsa, femu a dimustrazione cuncreta chì pudemu sbuccà. Quandu averemu lanciatu l'Osteria spartuta, averemu non solu portu un'alternativa à u tùrisimu di massa ma averemu creatu dinù un'ecunumia benefica à tutti, riabilitatu u fundiariu è prumossu a cumpetenza lingua corsa in u settore privatu, fèndune a prova ch'ellu hè una più valuta in tèrmini d'attrattività. Per avà sò principii di risposte à a nostra prublemàtica. Dumane seranu arnesi incunturnèvuli.

Puru hè sempre una lingua detta minacciata, cusì dice l'Unesco, si pò salvà a lingua corsa?

Ci vole à pòneci e bone quistione. Perchè operà à prò di u Corsu? Perchè st'elementu sottusviluppatu finora hè indispensèvule à a cuncretizazione di un prugettu di sucietà intelligente. Tutti quelli chì a cunsiderèghjanu cum'è un sugettu segundariu màncanu di visione è d'intelligenza in a misura ch'elli scàrtanu un elementu centrale di u nostru locu. Micca ecunumia astuta, micca leia suciale sana, micca esistenza à l'internaziunale senza a lingua.

Sè no pensemu vulè salvà a lingua cum'è parlata da i nostri antenati ci sbagliemu è anzi ùn ghjuverìa micca s'ellu ùn hè à addisperassi perchè hè òpera impussìbule è inefficiente. Sè no vulemu ghjustu sazià un bisognu identitariu schjettu, ci sbagliemu dinù. Sè no cuntinuemu à studià indefinimente u perchè di u cumu spieghendu chì Parigi solu tene u nostru destinu in e so mani, manchemu d'ambizione. Parigi finiscerà per dacci un statutu degnu di stu nome à a nostra lingua perchè l'emu da impone in i fatti cum'è un bisognu vitale. Ma stu bisognu, ci vole à sudà è travaglià senza scaglià per ghjunghje à palisallu.

Vale à dì? Chì messagiu vulete lampà à prò di ssu scopu essenziale?

A nostra sfida maestra hè di sceglie bè i nostri partenarii chì u Mondu ci aspetta. A nostra sfida hè di dacci i mezi da fà chì u Corsu sia indispensèvule à u sviluppu ecunòmicu, à a definizione di u Pòpulu Corsu, à a nostra manera d'esse à u Mondu.

Si sèntenu discorsi chì vulerìanu cuntentassi di stabilisce l'essezza Corsa arrimbèndusi nant'à u dirittu di u sangue o figliazione più o menu definite. Sti discorsi sò bell'è boni ma màndanu à caternu a primura linguìstica cum'è puntellu maestru di l'identità Corsa. Pensu eiu più chè mai chì «Lingue face Pòpulu» ciò chì mi pare a definizione più soda, efficiente, sinnuta è realista, tullerante è muderna per fà chì u Pòpulu Corsu cuntinuessi à esse. Cù e Case di a Lingua, cun Scola Corsa, cun l'intervenzione in u serviziu pùblicu, cù un'ambizione cuncreta ecunòmica è internaziunale, vogliu creà è furtificà l'ecchippamenti chì ci abbisògnanu. Sò esattamente induve vogliu andà è ci anderaghju senza scaglià. ■

* En savoir plus :
www.praticalingua.corsica
www.bastia.corsica/servizii/lingua-corsa/a-casa-di-e-lingue

Label EcoScola du Syvadec

Scola Corsa s'engage pour l'environnement

Les 13, 15 et 19 juin, les trois écoles Scola Corsa de Bastia, Biguglia et Sàrula è Carcupinu ont reçu le label EcoScola du Syvadec. Un programme visant à ancrer les gestes éco-responsables en matière de déchets, en accompagnant les enseignants et leurs élèves. L'occasion pour ces jeunes écoles de transmettre des valeurs citoyennes fondamentales à nos enfants.

Chaque année, le Syvadec décerne la labellisation EcoScola aux écoles ayant participé à ce programme durant l'année. Le programme EcoScola, initié en 2016, a pour objectif d'ancrer davantage les comportements éco-responsables dans les établissements scolaires sur la thématique du tri et de la prévention des déchets, en accompagnant les enseignants dans la formation des élèves. Cette année, la labellisation a été attribuée aux trois écoles immersives Scola Corsa de Bastia, Biguglia et Sàrula è Carcupinu, qui ont souhaité s'inscrire dans la démarche[1].

Per un sviluppu à longu andà

« La protection de l'environnement et le développement durable sont des sujets qui nous touchent tous. D'autant plus en Corse, où le traitement et la réduction des déchets est une actualité urgente » explique Serena Guaitella, professeure des écoles de Scola Corsa Bastia. *« Nous, enseignantes, nous participons à la formation des citoyens de demain. Il nous paraissait donc primordial de nous engager aux côtés du Syvadec pour faire de notre Scola Corsa, une école éco-responsable »* souligne Saveria Valentini, également maestra à l'école de Bastia.
Et d'ajouter : *« Toutes les deux, nous avions déjà obtenu cette labellisation dans les écoles publiques où nous étions en poste auparavant. C'était donc un programme que nous connaissions et auquel nous adhérions déjà. »*

Un prugramma è i prugetti cù i sculari

Pour obtenir la labellisation EcoScola, chaque école doit mettre en place un programme et réaliser des projets avec ses élèves comme le tri, la valorisation des déchets ou encore le réemploi d'objets ou contenants...
À Biguglia, les maestre de l'école, Anghjula Maria Santucci et Laula Natali, nous donnent quelques exemples. *« Dès l'an dernier, nous avons exclu l'utilisation des bouteilles plastiques et privilégié les gourdes »* expliquent-elles. *« Nous avons aussi, comme à Bastia, mis en place un "spuntinu cullettivu", pris en charge chaque semaine par une famille différente, ce qui permet de moins consommer et d'éviter le gaspillage. Et en plus, les enfants apprennent à partager, ce qui est un atout supplémentaire. »*
Concernant les projets à réaliser en classe,

In Sàrula è Carcupinu.

In Bastia.

In Biguglia.

« les enfants ont créé deux poubelles en forme de monstres pour effectuer le tri. Café, thé, épluchures des fruits ou restes des repas sont systématiquement récupérés pour le compost. Enfin, deux collecteurs, un pour les piles et un pour les feutres, sont à la disposition de tous, enfants et parents. »

Una furmazione specìfica

Une formation spécifique à destination des enseignantes a eu lieu au sein des trois écoles, assurée par une intervenante du Syvadec. Les maestre l'ont ensuite retranscrite auprès des enfants. *« L'intervenzione cù i zitelli era pròpiu interessante »*, nous dit Manon Orsini, maestra de l'école de Sàrula è Carcupinu. *« Avìanu un spìritu participativu, si sò impegnati indè l'attelli è èranu attenti à e cunsegne per prutegge l'ambiente. In cuntinuità di u nostru prughjettu di fin' d'annata, avemu creatu i strumenti di mùsica chì ci mancàvanu à partesi di scàtule di cunserve, tappi in farru... » « Pour certains enfants, des gestes étaient déjà réalisés à la maison, ce qui a pu faciliter les choses »*, poursuit la coordinatrice de la fédération Scola Corsa, Anna Catalina Santucci. *« D'autre part, le contenu mis à disposition par le Syvadec (jeux, films, contenu attractif), nous a permis d'intéresser les élèves au sujet, et surtout, de les sensibiliser au projet. »*

Un spuntinu cullettivu « zeru frazu »

Le projet EcoScola porte ses fruits dans les écoles Scola Corsa, qui voient les parents s'impliquer dans la démarche. Un *spuntinu cullettivu* certifié « zéro déchet » a été organisé dans chacune des écoles, avec la participation de l'équipe pédagogique, des enfants et leurs parents, comme dernière étape du programme EcoScola avant d'accueillir l'équipe du Syvadec pour la cérémonie d'attribution de la labellisation. Une plaque EcoScola a été également apposée dans l'établissement pour témoigner de son engagement pour l'environnement.

Rappelons que les écoles Scola Corsa, ouvertes à tous, dispensent un enseignement immersif en langue corse[2]. Nées en 2021 de la volonté de suivre le modèle basque[3], ces écoles permettent à l'enfant de vivre la pluralité, la richesse et la spécificité de la culture corse. Et l'éducation au développement durable en fait partie ! Scola Corsa comptera 4 écoles à la rentrée 2023 : Bastia, Biguglia, Sàrula è Carcupinu et Corti. Les inscriptions pour les entrées en maternelle sont encore ouvertes. Si vous êtes intéressés, contactez Anna Catalina Santucci au 0629657642. ■ **LM.R**

1. Remise officielle du label au cours de laquelle chaque élève reçoit un cadeau. Le 13 juin pour l'école de Biguglia, le 15 juin pour l'école de Bastia et le 19 juin pour l'école de Sàrula è Carcupinu.

2. La fédération Scola Corsa développe un réseau d'enseignement immersif en Corse, sur le modèle déjà mis en œuvre par Seaska au Pays basque, ou par Diwan en Bretagne. Les élèves, dès la maternelle, sont placés dans un environnement exclusivement en langue corse à tout moment de la vie scolaire (cours, jeux, cantine, garderie, animations, sorties scolaires…). www.scolacorsa.corsica/fr

3. Les premières écoles immersives en langue régionale ont été créées en 1969 au Pays basque et ont donné naissance au réseau Seaska (https://seaska.eus/fr), lui-même affilié à la fédération nationale des écoles immersives, Eskolim, créée en 2009 (www.eskolim.org).

Les actions mises en œuvre

*** Dans chaque école, les actions en faveur du tri :**

- Création de collecteurs d'emballages et papiers et installation dans chaque salle de classe
- Mise en place de collectes des instruments d'écriture et des piles bouchons

*** Les actions en faveur de la réduction des déchets - Scola Corsa di Bastia**

- Transformation des barquettes en plastique de la cantine pour des activités de motricité fine
- Réutilisation des boîtes de fromage pour le rangement d'activité
- Réutilisation de pots de yaourt en plastique pour la peinture
- Organisation de goûters collectifs en favorisant les grands formats, les pots en verre et les gâteaux faits maison
- Récupération des déchets alimentaires de la cantine pour le compost ou les animaux
- Généralisation des gourdes et gobelets réutilisables pour tous les élèves
- Dématérialisation afin de limiter la consommation de papiers
- Réutilisation des chutes de papiers
- Réutilisation d'objets du quotidien pour les créations artistiques (Noël, fêtes des parents…)
- Réemploie des jouets issus de dons des parents d'élèves

*** Les actions en faveur de la réduction des déchets - Scola Corsa di Biguglia**

- Organisation de goûters collectifs en favorisant les grands formats, les pots en verre et les fruits locaux de saison
- Généralisation des gourdes réutilisables pour tous les élèves
- Regroupement de tous les anniversaires du mois en un seul évènement à la fin du mois avec la réalisation d'un gâteau collectif à partir d'ingrédients fournis par les parents
- Transformation des barquettes en plastique de la cantine en boîte de rangement
- Réutilisation des desserts non consommés à la cantine pour les goûters
- Réutilisation de cartons, de boîtes en plastique, de boîtes d'œufs en carton pour diverses activités
- Réutilisation de feuilles et de fleurs pour créer des décorations
- Créations artistiques à partir d'objets recyclés (bougeoir de Noël, paniers de Pâques…)

*** Les actions en faveur de la réduction des déchets - Scola Corsa di Sàrula è Carcupinu**

- Réutilisation du carton et des boîtes d'œufs pour des activités manuelles (motricité fine, jeux pour les mathématiques et la lecture)
- Réutilisation des chutes de papiers
- Transformation des pots et bocaux en verre en pots de rangement
- Réalisation d'un tableau à partir de bouchons plastiques
- Fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération
- Réutilisation de vieux câbles pour des activités de mathématiques. ■

Artsakh, que fait l'Europe ?

Blocus du corridor de Latchine

Une fois de plus, à l'occasion d'un débat au Parlement, François Alfonsi, eurodéputé Verts-ALE a interpelé la Commission européenne sur le sort de l'Artsakh ou Haut-Karabakh, où vivent environ 120.000 Arméniens qui ont proclamé leur indépendance en 1991 après la dislocation de l'URSS. Depuis, le conflit n'a jamais cessé avec l'Azerbaïdjan qui revendique ce territoire et pilonne régulièrement la population. En décembre dernier, le corridor de Latchine, unique route qui relie la République de l'Artsakh au monde extérieur, via l'Arménie, est bloqué par Bakou. L'objectif est d'y provoquer des privations, de l'insécurité et de pousser les populations à l'exil. Les appels au secours de l'Artsakh auprès de la communauté internationale n'ont donné lieu qu'à des condamnations de principe, mais aucune sanction permettant d'exercer une pression véritable sur l'Azerbaïdjan et son allié turc. Depuis le conflit en Ukraine, la Russie qui assurait la sécurité du corridor ferme les yeux et laisse faire. L'Artsakh demande la mise en place d'un couloir humanitaire aérien et une pression internationale permettant de garantir sa sécurité. Les habitants manquent de tout, médicaments, nourritures, carburants…

Pour François Alfonsi, il faut s'engager dans des sanctions : *« L'intérêt de ce débat aura été de montrer déjà à quel point le Parlement européen et l'Europe en général est sensible à l'évolution de la situation en Arménie et dans le haut-Karabakh. Dans vos précédentes interventions vous avez dit que le maximum des pressions avait été mis en œuvre, et dans la suite du débat nous avons constaté que la pression des sanctions n'a pas été mise en œuvre et qu'elle reste à disposition. Le scénario le plus pessimiste que l'on pourrait avoir dans cette région serait une aggravation du conflit, un nettoyage ethnique dans la région du haut-Karabakh, étant donné la supériorité militaire qui est celle de l'Azerbaïdjan sur le terrain. Est-ce que l'arme des sanctions est envisagée pour empêcher, pour prévenir surtout, une telle issue ? »*
Réponse évasive du Commissaire comme souvent, condamnation mais sans s'engager plus avant et en renvoyant sur une responsabilité qui relève des États.

C'était l'actualité de ce 18 juin : en février prochain, Missak Manouchian et son épouse Mélinée entreront au Panthéon. C'est un geste fort envers la communauté arménienne. Rescapé du génocide arménien, communiste, poète, il avait choisi la France au point d'entrer en résistance contre l'Allemagne nazie dans le réseau d'étrangers qu'il avait créé, alors que nombre de Français collaboraient avec l'ennemi… et il a donné sa vie avec 21 de ses compagnons fusillés avec lui le 21 février 1944. Il sera le premier étranger et communiste à entrer au Panthéon des grands hommes.
Cette reconnaissance est plus que louable, elle envoie des messages importants vis-à-vis de l'histoire douloureuse de la France et de l'Europe, et surtout envers la reconnaissance du génocide arménien, mais ne faudrait-il pas, aussi, regarder cette histoire aujourd'hui en intervenant pour garantir la sécurité et la liberté de l'Artsakh ?
Qu'aurait dit Missak Manouchian de ce nouveau projet de nettoyage ethnique, un siècle après le génocide ? ■ **F.G.**

Internaziunale

Régions & Peuples Solidaires aux côtés des amazighs

Dénoncer la dure répression du pouvoir algérien en Kabylie

La Kabylie est une région d'Algérie, cerclée de montagnes aux paysages magnifiques, qui subit une dure et tragique répression depuis des décennies par le pouvoir algérien. Les Kabyles se revendiquent de langue et de culture amazighs (berbères) et rejettent le régime arabo-islamiste algérien. Les aider à sortir du silence est le premier geste de solidarité.

Le 14 juin 2001 eut lieu la célèbre marche citoyenne sur Alger où 2 millions de kabyles ont formés une manifestation gigantesque et pacifique, à pied, en voiture, en autobus. Une marée humaine étirée sur des dizaines de kilomètres pour réclamer à travers une plateforme de revendications le respect de leurs droits à parler leur langue, à vivre leur culture, et à pouvoir bénéficier d'un régime démocratique. Hélas, ils furent réprimés dans le sang pour faire avorter la manifestation, et l'on compta plus d'une centaine de morts et des milliers de blessés.

Ce 14 juin 2023, R&PS qui soutient depuis sa fondation la cause amazighe, organisait un webinaire pour rappeler le drame kabyle *« qui malheureusement ne fait pas la une de l'actualité en France et en Europe, alors que c'est une situation de répression, de privation de liberté, d'atteinte aux droits de l'homme particulièrement grave »* a souligné le président de R&PS François Alfonsi, député européen du groupe Verts-ALE.
Belkacem Lounès, secrétaire général du Congrès Mondial Amazigh, expert auprès de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, Meryem Graba, vice-présidente de l'Union des Femmes Kabyles, Athmane Bessalem, avocat militant des droits de l'Homme, Salah Dabouz, avocat ancien président de la Ligue algérienne des Droits de l'Homme, Raveh Issadi, vice-président du Congrès Mondial Amazigh, ont témoigné tour à tour afin *« de mettre en lumière les violations des lois et des procédures de justice par la justice même, pas uniquement la police ou l'administration : juges et procureurs mettent en prison et condamnent les gens de manière tout à fait arbitraire »* a dit Belkacem Lounès.

300 détenus d'opinion, condamnations à mort (plus de 50 à ce jour), tortures physiques ou psychologiques, procès inéquitables et condamnations expéditives, arrestations et détentions arbitraires, enlèvement et séquestration, poursuites contre journalistes, artistes, écrivains, chanteurs empêchés de se produire, cafés littéraires, associations culturelles et organes de presse fermés, conférences interdites : toutes formes d'expression culturelle, intellectuelle ou politique est pourchassée pour lui substituer une culture arabo-islamiste imposée par le régime algérien.
Le Mzab, vallée qui abrite les mozabites au nord d'Alger est aussi durement réprimée. De culture berbère, elle a toujours été autonome. Les mozabites veulent vivre pleinement leur culture et la structuration originale de leur société. Alger mène une politique de colonisation de peuplement et *« d'arabisation »*, pour éteindre cette volonté d'être.

De même, les campagnes anti-kabyle sont régulièrement menées pour dénoncer la Kabylie comme *« traitre », « tumeur à extraire du corps de l'Algérie »*. Une propagande conduite par ce courant arabo-islamiste qui considère être la seule identité politique d'Algérie. Militants associatifs ou politiques sont les principales cibles et doivent s'engager à ne plus soutenir la Kabylie pour échapper à la répression. Un régime de terreur et d'arbitraire, illustrée par les plus de 50 condamnés à mort dans un même procès qui a instrumentalisé les incendies de 2021 pour mieux diaboliser et réprimer. Le procès en appel devrait se tenir le mois prochain, mais les avocats comme nombre de citoyens résistants sont sous interdiction de sortie du territoire et empêchés de s'exprimer. Des résidents kabyles en France qui animent des associations encourent aussi le risque d'être arrêtés une fois de retour en Algérie.
« Le citoyen ne peut plus être kabyle et ne peut plus se revendiquer en tant que tel » dénonce Raveh Issadi, vice-président du Congrès Mondial Amazigh. Il fait la lecture d'un message du professeur Salem Chaker, universitaire, spécialiste de culture berbère, sur ce climat de *« terreur organisée »* qui rappelle *« les pratiques de la Turquie d'Erdogan », « symptomatiques d'une crise profonde au sein du régime algérien et d'une volonté de liquider toute les oppositions politiques en les criminalisant »*. Le contexte historique de la révolution algérienne, son *« nationalisme exacerbé »* qui tend à *« l'unanimisme et au refus de toute diversité »* en est la source. Pour le professeur Chaker cette répression durera tant que la société algérienne ne prendra pas conscience de la nécessaire rupture avec ce passé et cet héritage fondés sur l'État-Nation.

Que faire ? Déjà interpeller la presse en France sur la date du procès en appel des 54 condamnés à mort. Même chose pour Kamira Nait Sid, présidente du CMA, enlevée dans la rue par des forces de sécurité algérienne et dont le procès en appel se déroulera en juillet prochain. Meryem Graba de l'Union des femmes kabyles appelle à parler des victimes de ces injustices, car *« les procès se passent de nuit et sont pliés en quelques minutes sur de faux chefs d'inculpation »*.
Il faut *« vaincre le silence qu'ils réussissent à établir autour de ces situations de répression, ce webinaire y contribue mais il faut réfléchir ensemble autour peut-être de cette date de juillet »* a proposé François Alfonsi. Se mobiliser donc au moment des procès, dénoncer la machination et combattre la *« banalisation de faits très graves qui peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité »* plaide aussi Salah Dabouz. Pour Belkacem Lounès *« il y a un projet d'extermination d'un peuple »*, de *« tout ce qui n'est pas arabe ou musulman »*. Partout en Afrique les combats des amazighs sont affaiblis par des décennies de répression : *« il reste cependant un écueil, un bloc, qui s'appelle la Kabylie, petit territoire densément peuplé, avec des gens conscients, qui défendent depuis toujours leur identité sociale, culturelle, historique »* que le pouvoir algérien veut faire taire.
Aussi, il faut continuer à résister, malgré l'impunité, les manipulations, la propagande, la terreur, en s'appuyant sur la diaspora (un million d'amazigh en France), *« en imaginant des solutions de génie »*. *« Le combat va finir par porter ses fruits »* ont conclu les différents intervenants, forts de la confiance d'un peuple qui ne se résigne pas.
Arritti invite ses lecteurs à rester attentifs et solidaires du drame des amazigh. R&PS abordera de nouveau le sujet lors de son Université d'été en août prochain. ■ **F.G.**

Voici un très court résumé de l'essentiel dans le bric et broc des propositions pour la Corse, qu'elles soient sincères ou masquées…

Sauver ce qu'il est possible d'un peuple historique sur sa terre

par Max Simeoni

Nous sommes pris au piège de deux priorités différentes :
- la situation socio-économique due à des causes anciennes qui se perpétuent automatiquement, s'aggravent ou en causent de nouvelles. Elles accaparent tous les discours électoraux.
- les moyens de l'autonomie pour pouvoir mettre en pool des éléments porteur d'une nouvelle économie débarrassée autant que possible de ses racines anciennes putrides.

Ces deux visions, après s'être combattues, ont dû afficher une entente conduite par Gilles Simeoni pour être reçues Place Beauvau.
La première est que la Corse a été un réservoir d'hommes pour l'Empire colonial aux quatre coins du globe. L'île vue comme un rocher stérile par les Corses eux-mêmes, pour les familles alors « nombreuses », l'exil était un moyen pour les aînés de revenir après une courte carrière, d'entretenir la maison des anciens et d'y recevoir frères et cousins exilés comme eux.
Le plus grand nombre de successions étaient suspendues par les arrêtés Miot.
l'Île acquise par la France par les armes à Ponte Novu a eu de fait un traitement de colonie. 95 années de loi douanière (1818-1913), non développée, toujours plus pauvre, les autochtones étaient persuadés, que leur exil au service de « la plus grande France » était un bienfait de la République. Ils étaient fiers de la servir. Autocolonisés, Ils devenaient d'excellents colonisateurs.

> **Deux priorités ne peuvent qu'en faire une, sur des tempos différents peut-être mais pas l'une sans l'autre. Ce combat est idéologique : reconnaissance d'un peuple « petit » sur sa terre insulaire.**

La demande d'autonomie institutionnelle pour l'île devant passer par une réforme de la Constitution longue à mettre en œuvre et, incertaine. Sans elle on restera piégés. Or il s'agit de créer une économie adaptative qui joue ses cartes, ses ressources au profit des autochtones, du moins de ceux pouvant se considérer comme tels ! Ceux encore vecteurs de la langue et d'une culture.
La France sans Empire colonial est dans une autre perpective, celle de participer à la construction européenne qui s'impose, qui demandera du temps puisque ses promoteurs ont décidé de débuter par l'économie (charbon/acier puis énergie). Ses adeptes insulaires à terme imaginent ne plus subir et construire une Corse ouverte mais maîtresse de son destin Comme peuple historique sur son territoire insulaire ! Ils pourront résoudre avec temps et labeur les problèmes immédiats d'emplois, de salaires, du chômage, etc.
En réalité, la Corse autonome pourrait s'attaquer aux deux priorités pour au mieux, quoique limités, user des moyens disponibles. Mais le combat de l'Autonomie interne vise à s'imposer au pouvoir central parisien !

Les deux priorités ne peuvent qu'en faire une, sur des tempos différents peut-être mais pas l'une sans l'autre, si on veut sauver ce qu'il est possible d'un peuple historique sur sa terre, en déclin.
Ce combat est idéologique : reconnaissance d'un peuple « petit » sur sa terre insulaire. ■

Abbunamentu

Arritti

Pigliu un abbunamentu d'un annu à Arritti per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'Arritti.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....
Indirizzu (adresse) : .....
.....
Telèfonu (téléphone) : .....
Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Internaziunale

Québec

Une nation dans l'Histoire

Vendredi 15 juin, l'intergroupe du Parlement européen regroupant les députés engagés dans la défense des langues et des cultures des minorités du Parlement européen a reçu M. Stéphane Bergeron, député québécois au niveau fédéral du Canada, et engagé au sein du Parti Québécois. Comme le Canada a un statut d'observateur au sein du Conseil de l'Europe, il vient trois fois par an siéger à Strasbourg. À cette occasion il a témoigné de la situation du Québec, qu'il a présenté comme « le plus européen des États nord-américains ». Voici l'essentiel de son intervention.

M. Stéphane Bergeron, député québécois au niveau fédéral du Canada, aux côtés de François Alfonsi, député européen de la Corse pour l'ALE.

La population du Québec est très majoritairement de langue française. Après la signature du Traité de Paris, en 1763, qui confirmait la conquête de l'Amérique du Nord française par l'empire britannique, la Proclamation royale, une loi martiale, a eu pour effet d'imposer l'application du droit britannique sur ce territoire. Suite aux premières révoltes, et pour prévenir une « contagion révolutionnaire » avec les révoltes des (futurs) États américains, le pouvoir colonial britannique transige. L'Acte de Québec, en 1774, a rétabli le droit civil français, et, l'Acte constitutionnel de 1791 attribue au Bas-Canada – l'ancêtre du Québec actuel – une assemblée législative.

Les revendications non satisfaites de ces parlementaires auprès de la Couronne britannique conduisent à un soulèvement, tant dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada. Cette rébellion est réprimée dans le sang en 1837, 1838 et 1839. Puis, en 1841, les deux Canadas sont réunis dans le cadre de l'Acte d'union, dont l'un des objectifs à peine voilé était de noyer les Canadiens de langue française et de religion catholique dans un ensemble plus vaste de langue anglaise et protestant.

L'approche historique

Depuis 1867, la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique régit le fonctionnement du Canada actuel, qui devint une fédération initialement composée du Québec – anciennement le Bas-Canada – de l'Ontario – l'ancien Haut-Canada –, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

L'Acte a réparti les compétences : la défense, la monnaie et la poste, par exemple, au gouvernement fédéral, santé, éducation et services sociaux aux provinces. Cette répartition pouvait apparaître logique et équilibrée au départ, mais le gouvernement fédéral s'est réservé trois pouvoirs exclusifs qui allaient faire une grande différence avec le temps.

Si le pouvoir de désaveu, qui permettait au gouvernement fédéral d'invalider une loi provinciale, est peu à peu tombé en désuétude, les deux autres sont toujours pleinement effectifs et viennent pervertir l'équilibre qui était recherché au départ. Le pouvoir résiduel fait en sorte que tous les domaines d'activités qui n'existaient pas ou qui n'avaient pas été expressément prévus dans la constitution en 1867 incombent automatiquement au gouvernement fédéral. C'est ainsi que l'aérospatiale et les télécommunications, par exemple, sont tombés dans l'escarcelle d'Ottawa. Or, cette compétence en matière de télécommunications, par exemple, a notamment permis au gouvernement fédéral de s'immiscer dans des secteurs comme celui de la culture, qui est indispensable au Québec pour lui permettre de préserver sa spécificité.

Le pouvoir de dépenser est le plus pernicieux des deux, puisqu'il permet au gouvernement fédéral d'investir ses ressources financières considérables dans les compétences provinciales. Car la capacité financière du gouvernement fédéral est considérablement plus importante que celle des provinces. En effet, le partage de l'assiette fiscale pouvait aussi apparaître plutôt équilibré en 1867, sauf qu'à l'époque, ce sont essentiellement les autorités religieuses qui s'occupaient des hôpitaux, des hospices et des collèges, autant de secteurs d'activité qui relevaient théoriquement de la responsabilité des provinces.

Avec la perte d'influence des Églises et leur retrait subséquent de ces champs d'activité, mais aussi avec les développements technologiques et la hausse de l'espérance de vie, les coûts, pour les provinces, ont littéralement explosé, sans que leurs ressources fiscales n'augmentent de façon équivalente. Les provinces se sont donc peu à peu retrouvées dans un grand état de dépendance financière à l'égard du gouvernement fédéral. C'est ce qu'on a appelé le phénomène du « déséquilibre fiscal », lequel se poursuit de plus belle aujourd'hui.

Par exemple, au cours des années soixante et soixante-dix, alors que le Québec vivait sa « Révolution tranquille » et son lot de transformations majeures, l'idée d'un accès universel aux soins de santé a fait son chemin au Canada. Au fil du temps, le gouvernement fédéral a considérablement réduit sa contribution financière aux soins de santé, qui atteint maintenant à peine 23 % des coûts.

Le mouvement indépendantiste

En 1976, un premier gouvernement indépendantiste est élu à la tête du Québec et s'engage à tenir un référendum sur la souveraineté avant la fin de son mandat. Ce référendum a eu lieu en 1980. Le Premier ministre canadien de l'époque, feu Pierre Élliott Trudeau, le père de l'actuel premier ministre du Canada, promet

aux Québécois que s'ils votent NON, il procédera à une réforme constitutionnelle allant dans le sens de leurs attentes. Ils en furent quittes pour une amère déception... Qu'a-t-on changé, au fond, si ce n'est l'enchâssement, dans la constitution, d'une charte des droits et libertés ? Réforme constitutionnelle il y eut, mais au détriment du Québec, qui, à ce jour, n'a toujours pas apposé sa signature au bas de la nouvelle loi constitutionnelle de 1982.

Sauf que ces changements se sont révélés, à la longue, lourds de conséquences... La charte avait bien sûr pour objet de préserver les droits et libertés des individus. Or, le Québec s'employait, depuis les années soixante, à tenter de préserver sa spécificité linguistique et culturelle. On parle ici, pour bien saisir la portée des enjeux, d'un frêle esquif de quelques millions de francophones dans un océan nord-américain essentiellement anglophone. Dès lors, les dispositions de la charte allaient miner les efforts déployés par le gouvernement du Québec. En 1982, l'esprit originel du pacte confédératif de 1867 a littéralement volé en éclats.

Dans l'esprit des représentants du Québec y ayant souscrit, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique constituait une entente conclue entre deux nations fondatrices : celle d'origine française et celle d'origine britannique. Avec la Loi constitutionnelle de 1982, le Québec devenait simplement une province parmi plusieurs autres.

Malgré un deuxième référendum sur la souveraineté, qui a eu lieu en 1995 et qui s'est soldé par un résultat extrêmement serré, le problème demeure entier, puisque le Québec n'a toujours pas adhéré à la Loi constitutionnelle de 1982.

Après le référendum de 1995, le gouvernement fédéral a demandé à la Cour suprême de statuer sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance de la part du Québec. La réponse n'allait pas tout à fait lui plaire... La Cour suprême a conclu que si, au terme d'un référendum, il y avait une réponse claire à une question claire, le gouvernement fédéral aurait l'obligation constitutionnelle de négocier la sécession du Québec. La Cour s'est cependant bien gardée de définir ce que seraient un résultat clair à une question claire.

Le mouvement souverainiste québécois n'a jamais proposé une rupture complète avec le Canada. Nos amis européens sont bien placés pour savoir que, dans ce monde toujours plus interdépendant, il est illusoire de prétendre à une parfaite indépendance.

Aujourd'hui, une certaine lassitude constitutionnelle s'est installée. L'appui à l'indépendance, qui a toujours oscillé entre 33 % et 37 %, est de nouveau en hausse au Québec. Est-ce le début d'un nouvel élan vers l'indépendance ?

Le Québec continue à se démarquer du reste du Canada à plusieurs égards. Alors que, par exemple, le Canada continue de subventionner généreusement l'industrie des hydrocarbures et celle de l'énergie nucléaire, le Québec, favorisé par sa géographie, a construit, avec ses deniers, un impressionnant réseau de barrages, ce qui en a fait l'un des plus importants producteurs hydroélectriques de la planète. Conscient du fait que ce réseau très développé s'avérera néanmoins insuffisant à plus ou moins brève échéance, le Québec s'emploie à développer en accéléré ses filières éolienne, solaire et hydrogénique.

Dans un autre ordre d'idées, alors que le Canada a adopté le modèle nord-américain d'éducation supérieure favorisant les élites par rapport aux classes populaires, le Québec a choisi de faire de l'éducation la pierre angulaire de son développement social et économique. C'est ainsi qu'en l'espace de quelques décennies, il est passé de l'un des taux de diplômés figurant parmi les plus faibles en Occident à l'un des plus élevés. On a également fait le choix de rendre les frais de scolarité abordables, si bien qu'encore aujourd'hui, ils figurent parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Au cours de la Révolution tranquille, le Québec a développé ce qu'il est convenu d'appeler la « doctrine Gérin-Lajoie », selon laquelle tout ce qui est de compétence interne l'est également sur la scène internationale. Le Québec a ainsi pris l'habitude de conclure lui-même des traités touchant ses compétences constitutionnelles avec nombre d'États fédérés, mais aussi avec des États souverains.

De plus en plus d'étudiants internationaux viennent étudier dans les collèges et universités du Québec. Je pense notamment aux étudiants des universités européennes qui profitent du programme ERASMUS+ pour venir chez nous enrichir leur expérience personnelle. Ces échanges étudiants contribuent au rayonnement international du Québec. Là encore, ces succès ont été réalisés malgré le gouvernement fédéral, qui s'emploie, d'une manière que d'aucuns pourraient qualifier de systémique, à refuser un grand nombre de demandes de visas présentées par des étudiants originaires d'Afrique francophone...

Pour le Québec, cette ouverture sur le monde est absolument capitale. C'est une question de survie.

De l'aveu même du gouvernement fédéral, le français est en net recul partout au Canada, y compris au Québec. Malgré tout, le Québec présente actuellement l'une des économies les plus dynamiques et diversifiées du monde occidental. En fait, le Québec constitue, à l'échelle nord-américaine, ce que d'aucuns pourraient qualifier de petite anomalie...

Pour un Canadien, le gouvernement national et le parlement national sont ceux d'Ottawa. Pour un Québécois, qu'il soit souverainiste ou fédéraliste, le gouvernement et le parlement d'Ottawa sont le gouvernement et le parlement de la fédération ; son gouvernement national et son parlement national sont situés à Québec. Le parlement du Québec s'appelle d'ailleurs l'Assemblée nationale.

Pour un Québécois, il est absolument vital de protéger jalousement les juridictions du Québec et de permettre à celui-ci de se projeter sur la scène internationale. Et c'est d'ailleurs dans cet esprit que je m'adresse à vous aujourd'hui... ■

Pensez-y !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Commune d'ARRO
Élaboration de la Carte Communale

Par arrêté n° 2 2023 du 15 juin 2023, le Maire d'ARRO, Corse du Sud, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration de la carte communale prescrite par délibération du conseil municipal en date du 17 Avril 2021.
À cet effet, Mme Estelle FONTRIER-VIGROUX a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice titulaire et Mme Valérie ETTORI en qualité de commissaire enquêtrice suppléante par décision n°E23000016/20 en date du 17 Mai 2023 de Monsieur le président du tribunal administratif de BASTIA.
L'enquête publique se déroulera à la mairie d'ARRO - 20 151 ARRO du lundi 10 juillet 2023 au vendredi 11 août 2023 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.
Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles seront tenus à la disposition du public à la mairie d'ARRO aux heures habituelles d'ouverture, soit le jeudi de 14h00 à 17h00.
Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site spécifique à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/4561
Il sera également possible de déposer ses observations par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-4561@registre-dematerialise.fr
Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé https://www.registre-dematerialise.fr/4561
et donc visibles par tous.
Madame la Commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales du public en Mairie d'Arro aux dates et heures suivantes :
- Le lundi 10 juillet 2023 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 26 juillet 2023 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 11 août 2023 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice pourront être consultés à l'issue de l'enquête publique pendant un an à la mairie.
Le projet de Carte Communale, éventuellement modifié pour tenir compte des observations de la population, des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur fera ensuite l'objet d'une nouvelle délibération du conseil municipal.
L'arrêté portant organisation de l'enquête publique est affiché en Mairie.

Arro le 15/06/2023
Le Maire, Christian ANGELINI

A vostra publicità

Pour faire paraître votre encart publicitaire dans Arritti, contactez Ange Giovannini au **06 81 54 73 98** ou par mél **arritti2@wanadoo.fr**
Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet **ww.arritti.corsica**

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1. Tél: +33 495202525. Fax: +33 495516621. Courriel : commande.publique@isula.corsica - Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché : Maîtrise d'œuvre pour la restauration de la Tour génoise de Capu di Muru sur la commune de Coti Chiavari- inscrite MH
Numéro de référence : 2022-8DP-0110
Date limite de remise des offres : 13 juillet 2023 à 16h00
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 juin 2023

S.A.R.L AZURWOOD
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 5 000 euros
Chez SCI FORTELEONI - Hameau de Monte - 20230 Linguizzetta
RCS BASTIA : 511 086 233
DISSOLUTION DE SOCIETE

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 31 mai 2023, a décidé la dissolution anticipée de la S.A.R.L AZURWOOD, au capital de 5 000 euros, et dont le siège social est situé Chez SCI FORTELEONI, Hameau de Monte, 20230 Linguizzetta, à compter du 31 mai 2023.
Monsieur Richard VARRALL, né le 23 décembre 1952 à Paris (15ème), demeurant Hameau de Monte, 20230 Linguizzetta, a été nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation a été fixé Chez SCI FORTELEONI, Hameau de Monte, 20230 Linguizzetta.

Pour avis et mention

S.A.R.L AZURWOOD
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 5 000 euros
Chez SCI FORTELEONI - Hameau de Monte - 20230 Linguizzetta
RCS BASTIA : 511 086 233
DISSOLUTION DE SOCIETE

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés du 31/05/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation de la société.

Pour avis, Le liquidateur.

FRANCOISE LONG CONSEIL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 12 BOULEVARD ALBERT 1ER - IMMEUBLE LE SPINOSI - 20000 AJACCIO
SIEGE DE LIQUIDATION : 12 BOULEVARD ALBERT 1ER - IMMEUBLE LE SPINOSI - 20000 AJACCIO
797 880 002 RCS AJACCiO

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Françoise LONG, demeurant au 12 boulevard Albert 1er, Immeuble le Spinosi, 20000 Ajaccio, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 12 boulevard Albert 1er, Immeuble le Spinosi, 20000 Ajaccio. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

FRANCOISE LONG CONSEIL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 12 BOULEVARD ALBERT 1ER - IMMEUBLE LE SPINOSI - 20000 AJACCIO
SIEGE DE LIQUIDATION : 12 BOULEVARD ALBERT 1ER - IMMEUBLE LE SPINOSI - 20000 AJACCIO
797 880 002 RCS AJACCiO

Aux termes d'une décision en date au siège de liquidation du 1er juin 2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Françoise LONG, demeurant au 12 boulevard Albert 1er, Immeuble le Spinosi, 20000 AJACCIO, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la cociété sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

Annonces Légales
arritti2@wanadoo.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 20/06/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE
U TAVERNE (SARL) - QUAI MARTYRS DE LIBÉRATION - 20200 BASTIA
ACTIVITE : L'ACQUISITION ET L'EXPLOITATION DE TOUS FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION, CAFE, BAR, BRASSERIE, SALON DE THE, CREPIER, GLACIER.
RCS BASTIA B 883 564 999 - 2020 B 267

PAR JUGEMENT EN DATE DU 20/06/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE
EMTP (SARL) - 96, PLACE DE L'ORMU LE VILLAGE 20220 AREGNO
ACTIVITE : TRAVAUX DE TERRASSEMENT SPECIALISES - AMENAGEMENT D'ESPACES VERTS
RCS BASTIA B 527 578 066 - 2010 B 414

PAR JUGEMENT EN DATE DU 20/06/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE
SAS BARTHISUS (SAS) - "BAR RESTAURANT DES ILES" PORT DE MACINAGGIO - 20247 ROGLIANO
ACTIVITE : DEBIT DE BOISSONS - RESTAURANT
RCS BASTIA B 808 412 035 - 2014 B 657

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262